

 Nous
contacter



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
Enseignement Tourismecivil Etat International Finances

Communiqué Collège du 13/05/2016

Sommaire

1. Communiqué Collège du 13/05/2016
2. Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 13 mai 2016
3. Journée multi-sports gratuite au Blanc Gravier dédiée aux jeunes filles des quartiers de 10 à 16 ans
 1. Inscription et informations :
4. Un nouveau service pour les étudiants non belges qui désirent travailler pendant leurs études

Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 13 mai 2016

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 13 mai 2016, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

Journée multi-sports gratuite au Blanc Gravier dédiée aux jeunes filles des quartiers de 10 à 16 ans

Le Collège a entendu une communication de M. Willy DEMEYER, Bourgmestre, relative à la journée multi-sports prévue le 21 mai 2016 au Blanc Gravier pour les filles âgées de 10 à 16 ans. C'est une initiative du Département de la Proximité, en collaboration avec l'équipe de basket ball féminin de 1ère division, les « Liège Panthers ».

Durant toute la journée, les jeunes filles pourront participer à diverses activités culturelles et ludiques (course d'orientation dans les bois, initiation au Kaérobic,...). Aussi, une animation pédagogique sur la thématique du harcèlement de rue sera réalisée par les membres de la Commission communale consultative Femmes et Ville. L'objectif étant de donner des outils aux jeunes filles afin de maximiser leur présence dans l'espace public et les lieux de loisirs.

Cet événement sera rehaussé par la présence de l'équipe de basket féminin de 1ère division, les « Liège Panthers », auprès desquelles les participantes pourront s'initier à la pratique du basket durant l'après-midi.

Les repas de midi (sandwiches variés) ainsi qu'un cadeau de bienvenue seront offerts à chacune des participantes.

Un accompagnement en bus au départ des quartiers de Liège vers le Sart- Tilman est organisé.

Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire.

Inscription et informations :

Mme Elodie Sougne, Service de la Proximité de la Ville de Liège au
0478/60.04.89



Un nouveau service pour les étudiants non belges qui désirent travailler pendant leurs études

Le Collège communal a entendu ce vendredi une communication de l'Échevin de l'État civil, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ relative à la création d'un bureau local d'enregistrement afin de permettre aux étudiants d'origine étrangère qui souhaitent travailler d'accéder à l'application student@work.

En Belgique, les étudiants peuvent travailler 50 jours par an en payant de cotisations sociales réduites, tant au niveau de l'employeur que de l'étudiant. Au-delà de ces 50 jours annuels, le montant des cotisations devient plus élevé.

Il est donc important, tant pour l'étudiant que pour l'employeur de connaître le nombre de jours déjà prestés au cours de l'année.

C'est là qu'intervient l'application student@work.

Elle permet aux étudiants et employeurs de connaître, à tout moment, le nombre de jours prestés.

A tout moment donc, les deux parties pourront connaître le nombre de jours que l'étudiant peut encore travailler et le nombre de jours que l'employeur peut encore employer l'intéressé.

Il est à noter que de plus en plus souvent, les employeurs exigent l'attestation délivrée par l'application student@work .

Pour pouvoir utiliser cette application, la carte d'identité électronique est nécessaire. Ce qui relève d'une barrière pour certains étudiants d'origine étrangère qui n'en disposent pas.

L'Échevin de l'État civil, à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres communes, a décidé d'organiser cette offre de service dans les différentes mairies de quartier ainsi qu'au Service Étrangers de la Cité administrative.

Dans la pratique, l'étudiant se présente dans une mairie avec sa carte d'identité. L'agent vérifie son identité, il l'inscrit sur un fichier selon les modalités établies par le FEDICT (SPF Technologie de l'Information et de la Communication.)

Toutes les demandes sont centralisées par une personne référencée auprès de FEDICT et envoyées quotidiennement vers le service desk de ce dernier.

Après traitement, FEDICT renvoie vers le bureau local (Affaires citoyennes de la Ville de Liège) les codes de l'étudiant (nom d'utilisateur et mot de passe).

Ces codes sont dirigés vers la mairie où l'étudiant prévenu peut venir les retirer. Il est important à préciser qu'il doit se présenter en personne (aucune procuration n'est autorisée).

Dans le même temps, le FEDICT adresse au domicile de l'étudiant le TOKEN CITOYEN (série de chiffres) dont il a besoin pour pouvoir accéder à la plate-forme utilisateur.

Madame l'Échevin a donné instruction à l'Administration afin que le système soit opérationnel le plus rapidement possible. Plus précisément, avant les congés scolaires.

